

5 février 2019  
Français  
Original : anglais et français

---

**Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques  
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 10 de l'ordre du jour provisoire\*

**Activités de normalisation à l'échelle nationale  
en Afrique (Équipe spéciale pour l'Afrique)**

## **Rapport de l'Équipe spéciale pour l'Afrique**

### **Résumé\*\***

Conscient de la spécificité de l'Afrique eu égard aux noms géographiques et du fait qu'un grand nombre de langues africaines sont dérivées de langues non écrites, le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques est préoccupé par le problème des noms géographiques en Afrique, et ce depuis la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Lors des différentes conférences, il a été clairement dit qu'il fallait commencer à réfléchir aux moyens pratiques d'aider les pays d'Afrique à gérer au mieux leurs noms géographiques.

Au vu du peu de progrès accomplis depuis et afin d'aider ces pays à mieux tirer parti de la normalisation des noms géographiques, une équipe spéciale pour l'Afrique a été créée à la vingt-deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, en 2004.

L'Équipe spéciale pour l'Afrique a notamment été chargée de procéder à une évaluation de l'état de la normalisation des noms géographiques en Afrique, de proposer des solutions appropriées visant à promouvoir une telle normalisation et de prendre les mesures voulues à cet égard, y compris la création, dans chaque pays du continent, d'entités compétentes en la matière.

On trouvera, dans le rapport intégral, un récapitulatif des initiatives menées par l'Équipe spéciale pour l'Afrique depuis 2004 ainsi que des propositions concernant les mesures qui pourraient être prises pour faire avancer les activités toponymiques en Afrique.

---

\* GEGN.2/2019/1.

\*\* Le rapport complet (GEGN.2/2019/15/CRP.15) a été établi par Brahim Atoui, Coordonnateur de l'Équipe spéciale pour l'Afrique. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st\\_session\\_UNGEGN.html](https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session_UNGEGN.html).

